

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **le 4 octobre 2022, à 19 h** à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les élu(e)s statueront sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- Permettre l'usage conditionnel « restaurant » pour le bâtiment situé au 2985, rue Sainte-Catherine Est.

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT À MONTRÉAL, CE 19^E JOUR DE SEPTEMBRE 2022.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Annick Barsalou